

GENERATION 2030 AFRIQUE 2.0

Favoriser les investissements dans
l'enfance pour bénéficier du
dividende démographique

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Résumé Exécutif

Les enfants africains sont actuellement à un moment charnière de la transition démographique du continent

Le rôle capital des enfants d'Afrique dans l'avenir de leur continent est sans équivalent ailleurs dans le monde. En Afrique, ils représentent près de la moitié (47 pour cent) de la population totale. L'accroissement de leur nombre au cours des dernières décennies a été extraordinaire. En 1950, la population d'enfants africains était de 110 millions, ce qui représentait un peu plus de 10 pour cent de la population infantile mondiale. Elle a depuis plus que quintuplé, et est actuellement estimée à 580 millions d'enfants. C'est quatre fois la taille de la population d'enfants européenne, et cela correspond à 25 pour cent des enfants dans le monde. De 2016 à 2030, on estime que la population d'enfants africaine va augmenter d'environ 170 millions, portant son nombre à 750 millions. Et d'ici 2055, l'Afrique abritera 1 milliard d'enfants, quasiment 40 pour cent du total mondial. On estime que, d'ici la fin du siècle, l'Afrique abritera près de la moitié des enfants de la planète.

La poussée démographique de la population infantile africaine reflète la croissance démographique globale du continent, dont la population devrait plus que doubler d'ici le milieu du siècle, augmentant ainsi d'1,3 milliard de personnes, et atteignant les 2,5 milliards d'ici 2050. Ces prévisions sont basées sur des variantes moyennes du taux de fécondité de la Division de la population de l'ONU dans l'édition 2017 du *World Population Prospects*, et prennent en compte la chute attendue des taux de fécondité africains au cours des prochaines années, ainsi que la poursuite des tendances des taux de fécondité dans d'autres régions. Les projections de données sont néanmoins limitées, et les tendances démographiques actuelles peuvent différer de ces prévisions, dû aux interventions en matière de politique et aux variations des facteurs économiques, sociaux, politiques ou environnementaux. Par exemple, les

politiques peuvent influencer sur les taux de fécondité, l'espérance de vie et les mouvements migratoires. On considère néanmoins que les éléments clés soulignés dans ce rapport auront des répercussions notables sur les actions mondiales, régionales et nationales. Le nombre même d'enfants africains et l'augmentation de leur part dans la population mondiale font que les dividendes pour l'Afrique seront également des dividendes pour le monde et pour l'humanité entière, y compris pour les personnes les plus défavorisées et vulnérables.

Les transitions démographiques d'une telle ampleur présentent d'immenses opportunités et d'immenses défis. L'opportunité africaine vient du potentiel de ses générations d'enfants et d'adolescents actuelles et futures. Aujourd'hui, les deux tiers des États membres de l'Union africaine (UA) sont toujours en phase de pré-dividende de transition démographique, ce qui se caractérise par des taux de fécondité et des taux de dépendance élevés. Il est essentiel de reconnaître que ces populations d'enfants et d'adolescents en augmentation rapide constitueront bientôt la population africaine en âge de travailler. Les investissements réalisés dans leur santé, leur protection et leur éducation permettent d'espérer toucher un dividende démographique au XXI^e siècle, ce qui pourrait sortir des millions de personnes de la misère, et contribuer au renforcement de la prospérité, de la stabilité et de la paix.

Néanmoins, l'échec dans la priorisation de ces investissements amènera l'Afrique vers un scénario beaucoup plus sombre ; la possibilité d'obtenir un dividende démographique risque de ne pas durer et dépend des politiques mises en place. Plus de la moitié des pays africains ne pourront atteindre leur fenêtre d'opportunité démographique (la période au cours de laquelle la

structure de la population est la plus favorable pour une croissance économique accélérée) avant 2030 ou au-delà. Il est donc encore plus urgent de se préparer de manière adéquate pour que les nations africaines puissent tirer un profit maximum du dividende lorsque s'ouvrira la fenêtre d'opportunité.

De nombreuses études démontrent le pouvoir de transformation de l'investissement des pays dans les services essentiels pour l'enfance et la jeunesse, ainsi que pour leurs sociétés et économies. Un exercice de modélisation de l'éventuel dividende démographique africain présenté dans ce rapport nous montre que le revenu par habitant du continent pourrait quadrupler d'ici 2050 si de tels investissements dans le capital humain étaient complétés par des politiques économiques pouvant favoriser la création d'emplois, l'autonomisation et la protection des femmes et des filles et faciliter l'accès à des services d'éducation sexuelle et reproductive tenant compte des valeurs culturelles.

Le défi consiste à réaliser ces investissements. Réduire les écarts qui existent entre les normes minimales internationales et les services de santé et éducatifs existants constitue une étape clé vers la mise en place du capital humain nécessaire pour obtenir un dividende démographique. La réduction de ces écarts doit être prioritaire, surtout pour les pays d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, où les écarts sont les plus importants. L'ensemble de l'Afrique doit relever le défi consistant à embaucher 5,6 millions de professionnels de la santé de première ligne de plus, trois fois plus que le nombre actuel, afin de pouvoir atteindre le seuil minimum fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) d'ici 2030. Plus de 5,8 millions d'enseignants de plus seront requis afin d'atteindre un rapport du nombre d'élèves par enseignant dans chaque

pays équivalant à ceux des pays les plus performants dans chaque sous-région africaine. Bien que l'Afrique du Nord et l'Afrique australe soient bien meilleures sur ce plan-là, elles font quand même face à des défis que d'autres sous-régions africaines partagent également: atteindre les normes internationales, améliorer la qualité des services de santé et l'éducation, et s'assurer que l'éducation soit en harmonie avec le marché du travail du XXI^e siècle.

Si l'on ne réalise pas immédiatement ces investissements capitaux, le continent ne pourra bénéficier des avantages du dividende démographique : le taux de dépendance demeurera vraisemblablement élevé, une mauvaise santé et une éducation insuffisante empêcheront les enfants d'atteindre leur plein potentiel et maintiendront des taux élevés de pauvreté, de chômage et de sous-emploi, ce qui entraînera la stagnation de la croissance économique et se traduira par une occasion manquée pour le continent.

La période allant de maintenant à 2030 est essentielle pour la construction du capital humain africain. L'investissement dans la jeunesse, l'objectif principal de l'UA en 2017, est impératif et doit être complété par un investissement dans l'enfance tout aussi important afin d'établir la base la plus solide possible pour l'avenir.

Mesures politiques pour la Génération Afrique 2030:

→ **Déployer à plus grande échelle les services essentiels africains et renforcer les systèmes de santé et de protection et sécurité sociale**, pour les amener aux normes internationales ou au-delà des normes minimales pour les pays qui s'en approchent déjà.

→ **Transformer les systèmes éducatifs, les compétences et les systèmes de formations professionnelles africains à travers le renforcement des systèmes, la réforme des programmes et l'accès à la technologie**, pour améliorer l'apprentissage et faire correspondre les compétences des enfants et des jeunes africains aux besoins futurs du marché du travail.

→ **Protéger les enfants et femmes africaines de la violence, de l'exploitation et des abus, notamment les mariages d'enfants et les pratiques néfastes, et autonomiser les femmes et les filles** pour qu'elles puissent participer pleinement à la communauté, à la vie sur le lieu de travail et à la vie politique, et améliorer également l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive tenant compte des valeurs culturelles.

La mise en place de ces actions politiques va exiger une nette augmentation des investissements dans l'enfance et les jeunes:

→ **Maximiser l'utilisation des ressources disponibles pour augmenter l'investissement dans l'enfance et les adolescents en Afrique**, pour mieux cibler les programmes les plus efficaces et les groupes de population qui en ont le plus besoin.

Alors que l'année 2017 touche à sa fin, les États membres de l'Union africaine et autres parties prenantes sont confrontés au défi d'augmenter les investissements dans l'enfance et l'adolescence, afin de s'assurer que les pays africains soient en bonne position pour bénéficier

pleinement d'un dividende démographique. Bien que ce rapport soit axé sur les actions gouvernementales requises pour tirer parti d'un dividende démographique, la participation d'une large gamme de parties prenantes, notamment des organisations non gouvernementales, des groupes religieux, du secteur privé et des enfants et adolescents eux-mêmes, est essentielle.

En renforçant le capital humain par le biais d'investissements bénéfiques pour les enfants et les jeunes, l'Afrique pourra obtenir un dividende plus rapide, d'une plus grande profondeur et d'une durée plus longue. Si l'Afrique manque cette occasion, la croissance démographique pourrait amener une plus grande pauvreté, ainsi qu'une aggravation de la marginalisation et de l'instabilité. L'inaction se traduira par un fardeau sans précédent, car le continent devra faire face à l'augmentation exponentielle de la demande de ressources naturelles, tout en tentant de subvenir aux besoins des milliards de ses habitants.

Pour bénéficier d'un dividende démographique, l'Afrique va devoir combiner une volonté politique, des politiques solides, l'amélioration de ses capacités de mise en œuvre et un financement adéquat. Les offres d'emploi devront être en corrélation avec l'augmentation planétaire de l'intelligence artificielle et de l'automatisation. Malgré ces obstacles, il est possible de toucher ce dividende démographique. Bon nombre de pays asiatiques ont déjà énormément profité de ce type de dividende et leur situation de départ était similaire à celle de la majorité des pays africains à l'heure actuelle. Les défis des pays africains peuvent, et doivent, être relevés pour assurer son avenir, pour que le continent devienne plus sûr, plus prospère et équitable pour ses atouts les plus précieux : ses enfants et ses jeunes. ■

Actuellement, près de **50%** de la population africaine a moins de 18 ans



D'ici 2030, la population des moins de 18 ans en Afrique va augmenter de presque **170 millions** de personnes



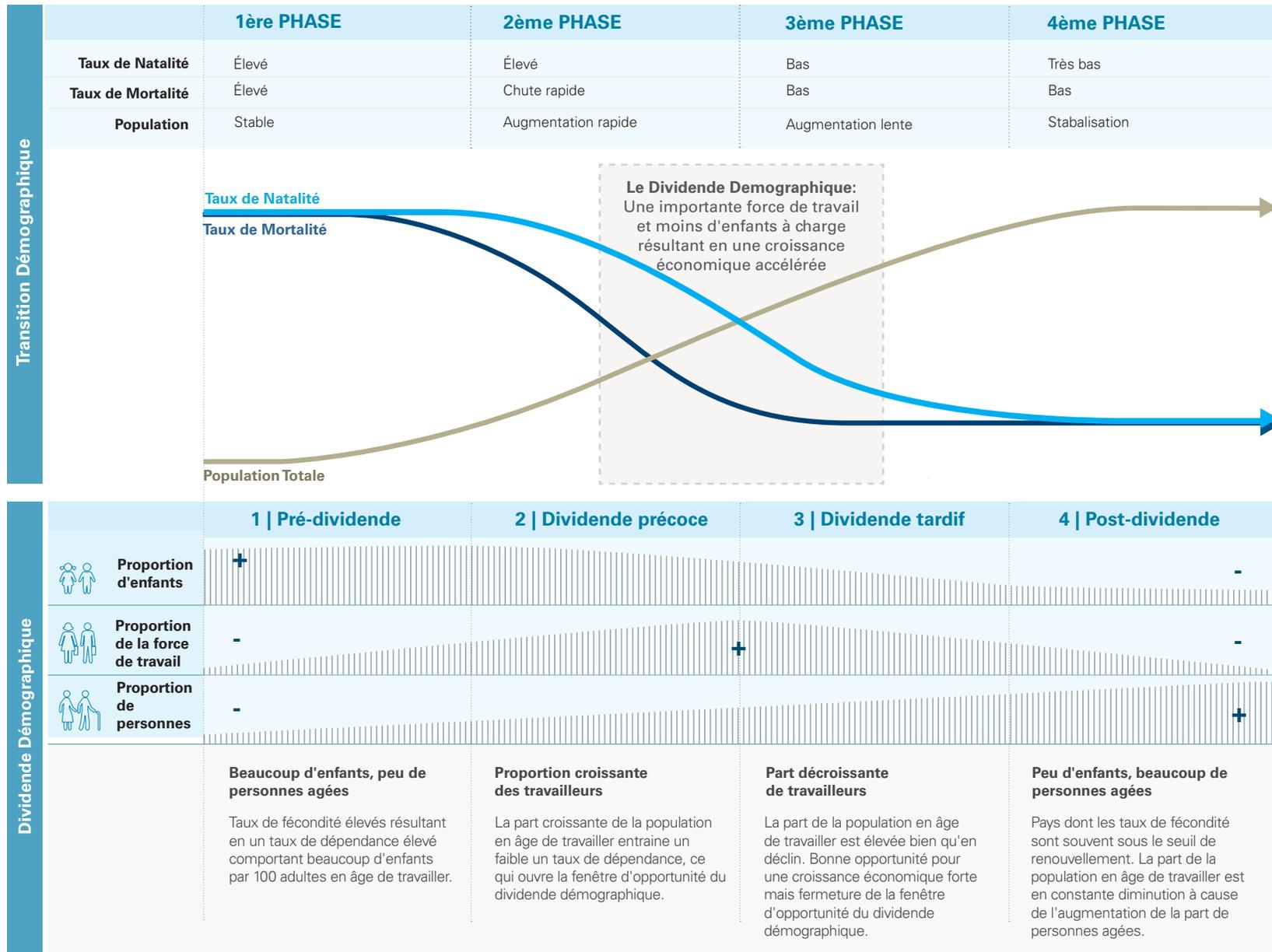
D'ici 2050, **40%** des enfants de moins de 18 ans dans le monde vivront en Afrique.

D'ici 2100, **50%** des enfants de moins de 18 ans dans le monde vivront en Afrique



ÉTAPES DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

Étapes de la transition démographique et du dividende démographique



LA FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Le terme « dividende démographique » se réfère à la croissance économique que l'on peut obtenir en ayant dans la population une plus grande proportion de personnes en âge de travailler. Ce dividende est dû à la transition démographique de la population d'un pays. Avec le déclin de la mortalité et de la fécondité, la structure d'âge de la population se modifie. La proportion des jeunes personnes à charge se réduit par rapport à la population en âge de travailler, en corrélation avec la chute du nombre de naissances. C'est au cours de cette période que le dividende peut se matérialiser : à cause de leur nombre croissant, les personnes en âge de travailler ont moins d'individus à leur charge, ce qui leur apporte plus de revenus disponibles, ce qui peut à son tour augmenter la consommation, la production et les investissements, stimulant ainsi la croissance.

La fenêtre d'opportunité pour obtenir ce dividende démographique est étroitement liée aux transitions démographiques. La détermination du début et de la fin de cette période n'obéit à aucun critère précis, mais elle peut commencer lorsque la part de la population en âge de travailler augmente, et lorsque le taux de fécondité se réduit suffisamment pour que le nombre d'enfants à charge diminue. La fenêtre d'opportunité se referme lorsque la part de la population en âge de travailler recommence à décroître dû à la persistance de taux de fécondité faibles et à la proportion croissante de personnes âgées.

Ce rapport utilise une typologie développée par la Banque mondiale qui classifie les pays en fonction de leur potentiel à bénéficier d'un dividende démographique sur la base de deux indicateurs démographiques : la proportion de personnes en âge de travailler et le taux de fécondité.

Pays en phase de pré-dividende: les pays dont la proportion de personnes en âge de travailler va augmenter entre 2015 et 2030 ont la possibilité de bénéficier d'un dividende démographique. Parmi eux, les pays qui avaient un taux de fécondité comparativement élevé (quatre naissances ou plus par femme) en 2015 sont classés comme étant en phase de « pré-dividende », la fenêtre d'opportunité d'une croissance économique accélérée

n'ayant pas encore pu s'ouvrir dû à l'accroissement rapide de la population, ce qui se traduit par un rapport d'enfants à charge élevé. Deux tiers des pays africains (36 pays) sont actuellement dans cette phase.

Pays en phase de dividende précoce: les pays dont la proportion de personnes en âge de travailler augmente relativement et, avec un taux de fécondité inférieur à quatre naissances par femme en 2015, sont plus proches d'une réduction du taux de fécondité, et qui affichent donc un rapport d'enfants à charge inférieur et une proportion de personnes en âge de travailler supérieure. Ces pays sont classés comme étant en phase de « dividende précoce ». Un quart (14) des pays africains font partie de cette catégorie.

Pays en phase de dividende tardif: les pays dont la part de personnes en âge de travailler va diminuer de 2015 à 2030 voient se fermer la fenêtre d'opportunité de leur premier dividende démographique. Les pays dont le taux de fécondité en 1985 (il y a environ une génération) était supérieur au taux de remplacement sont considérés comme étant en phase de « dividende tardif ». La plupart des pays en phase de dividende tardif ont une plus grande proportion de personnes en âge de travailler et peuvent continuer à tirer parti des avantages du premier dividende démographique, mais devront faire face à des changements fondamentaux ces prochaines années. Seuls quatre pays africains – le Maroc, Maurice, les Seychelles et la Tunisie – sont actuellement dans cette phase.

Pays en phase de post-dividende : les pays en phase de « post-dividende » ont une fécondité inférieure au niveau de remplacement depuis 1985, et devront faire face à un accroissement rapide de leur population âgée, ce qui contribuera à continuer à réduire la proportion de la population en âge de travailler, une proportion qui décline déjà. Aucun des pays africains ne correspond encore à ces critères. En Asie, cinq pays ou territoires se trouvent déjà dans cette phase : les régions administratives spéciales Chinoises de Hong Kong et de Macao, le Japon, la République de Corée et Singapour.

Critères de classification des types de dividendes démographiques :

| | |
|--|---|
| La part de personnes en âge de travailler devrait AUGMENTER de 2015 à 2030 | La part de personnes en âge de travailler devrait SE RÉDUIRE ou rester inchangée de 2015 à 2030 |
| Taux de fécondité en 2015 \geq 4 : pré-dividende | Taux de fécondité en 1985 $>$ 2.1 : dividende tardif |
| Taux de fécondité en 2015 $<$ 4 : dividende précoce | Taux de fécondité en 1985 \leq 2.1 : post-dividende |

Source: UNICEF evaluation based on criteria for demographic typology as developed in World Bank Group, Global Monitoring Report 2015/2016: Development Goals in an Era of Demographic Change. World Bank, Washington, D.C., 2016, and population and fertility data from United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, *World Population Prospects: The 2017 Revision*, United Nations, New York, 2017.

La transition démographique africaine reste à venir

FIG. A.2 Composition du taux de dépendance total (enfants et personnes âgées) en Afrique, 1950 à 2100 (Nombre de personnes de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 64 ans)

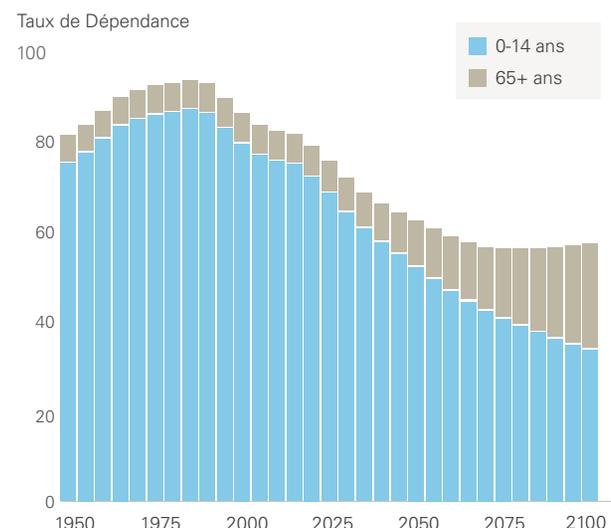
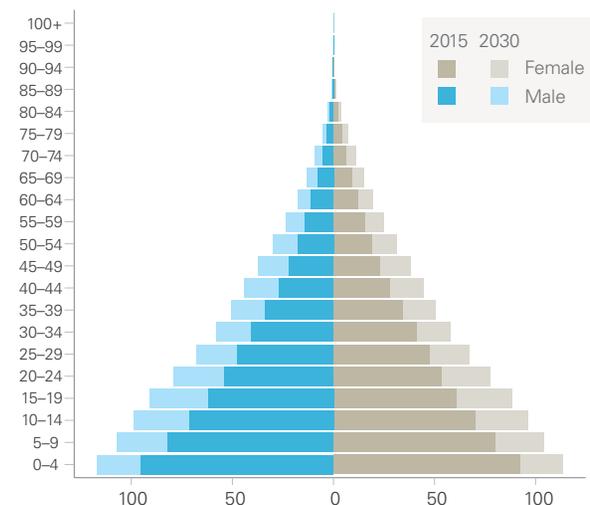
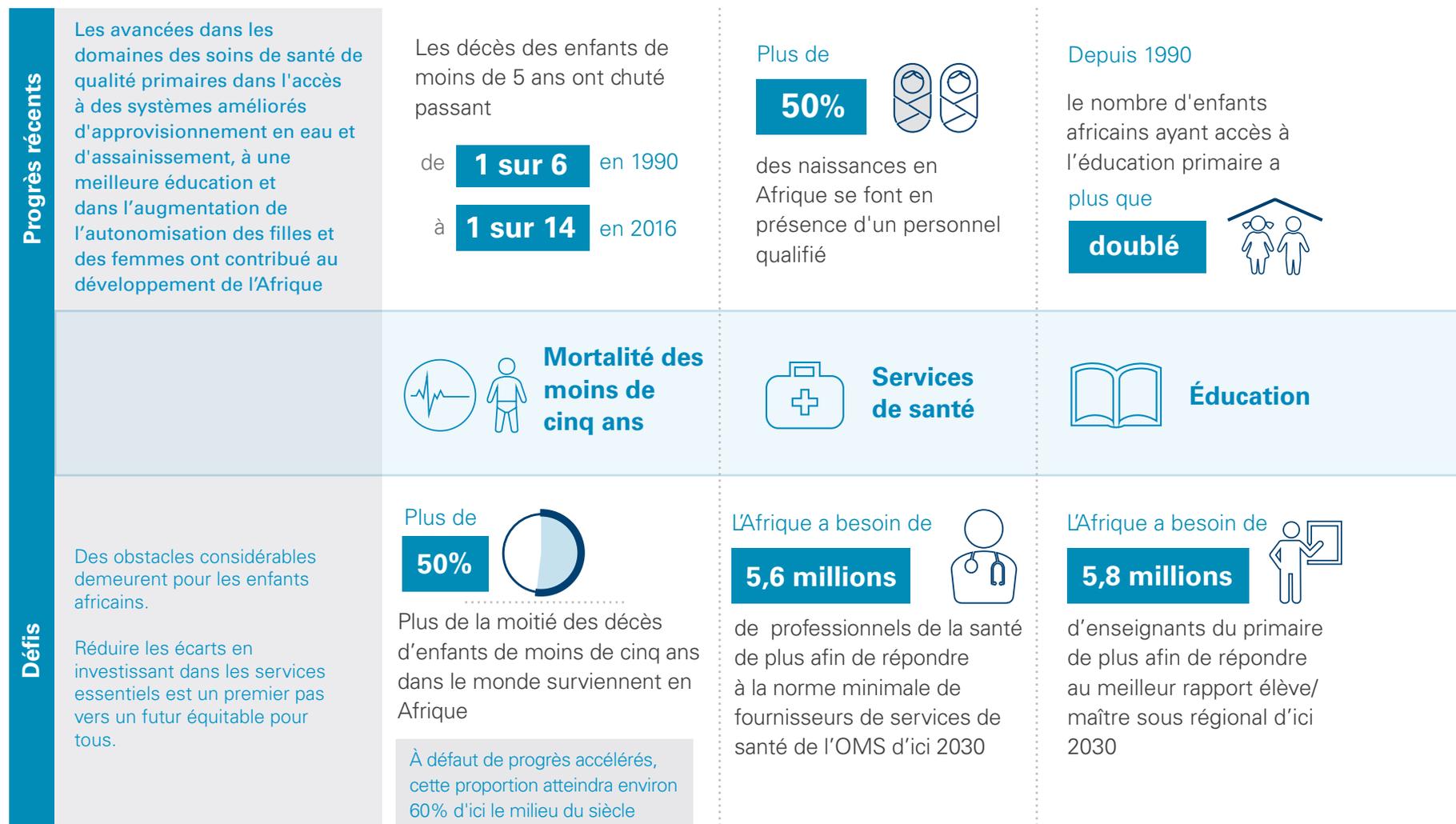


FIG. A.3 Population africaine par âge et par sexe, 2015 et 2030



Source: Nations Unies, Département des Affaires Économiques et Sociales, Division de la Population, Perspectives de la Population Mondiale: Révision 2017 (PPP ONU), Nations Unies New York, 2017.

L'Afrique a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne ses enfants ces dernières années, mais des défis importants persistent.



De 2000 à 2015

le nombre d'Africains ayant accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable a augmenté



Eau, assainissement et hygiène

Plus de

60%



de la population africaine n'a pas accès à des installations sanitaires satisfaisantes de base.

Il existe des écarts importants entre les communautés rurales et urbaines

Le pourcentage de femmes au travail en Afrique subsaharienne a lentement progressé, passant



Autonomisation des femmes

En 2016,

26%



des femmes africaines en âge de procréer ont un besoin de planification familiale non satisfait

C'est 9 points de pourcentage de plus que la moyenne mondiale

Les mariages d'enfants diminuent, passant



Protection de l'enfant

En Afrique subsaharienne, l'enregistrement des naissances est en

dessous des

50%



Ces taux sont à moins de 30% pour les foyers les plus pauvres

Progrès récents

Défis

CONCLUSIONS CLÉS

La moitié des enfants du monde sera africaine d'ici la fin du XXI^e siècle

- La population d'enfants africains va continuer à croître jusqu'à la fin du siècle, une tendance en opposition au déclin et à la stagnation de la population d'enfants sur les autres continents. Cette tendance persistante contribue à augmenter la proportion croissante de la population d'enfants africains par rapport au reste du monde. En 1950, l'Afrique ne représentait qu'environ 10 % de la population d'enfants dans le monde. En 2100, si les tendances actuelles persistent, environ 50 % de la population d'enfants du monde sera africaine.
- D'ici 2030, l'année de clôture du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la population africaine de moins de 18 ans devrait augmenter d'environ 170 millions de personnes, pour atteindre les 750 millions de personnes. D'ici le milieu du siècle, environ 42 % des naissances dans le monde, 41 % des moins de cinq ans, 38 % des moins de 18 ans et 36 % des adolescents seront africains, ces données étant légèrement supérieures à celles citées dans la première édition de Afrique Génération 2030 parue en août 2014 (toutes les projections démographiques sont basées sur les Perspectives de la population mondiale de la Division des Nations Unies pour la population, et sont mises à jour tous les deux ans).

Quasiment 1 milliard d'enfants vivront en Afrique d'ici le milieu du siècle

- La population d'enfants africains va augmenter de deux tiers entre 2016 et 2050, pour atteindre 1 milliard d'ici 2055, ce qui représentera environ 40 pour cent des enfants dans le monde. D'ici 2100, près d'1,2 milliard d'enfants vivront en Afrique.

Dans un tiers des pays africains, les enfants représentent actuellement plus de la moitié de la population totale

- Mondialement, l'Afrique est le continent le plus riche en enfants : à l'heure actuelle, 47 pour cent des Africains ont moins de 18 ans. Les enfants représentent un groupe d'âge déterminant de la population du continent : parmi les États membres de l'Union africaine, un tiers des pays (17) ont une population dans laquelle les enfants de moins de 18 ans représentent la majorité des citoyens.

D'ici 2050, un quart de la population mondiale sera africaine

- L'augmentation de la population d'enfants africains, combiné à une baisse du taux de mortalité et à une augmentation de la longévité, va

se traduire par une augmentation considérable de la population du continent durant ce siècle. Le nombre d'habitants sur le continent va doubler, passant de 1,2 milliard en 2016 à 2,5 milliards en 2050. Selon les projections actuelles de la Division de la population de l'ONU, ce chiffre atteindra les 4,5 milliards d'ici 2100.

- Cette hausse contraste fortement avec les tendances démographiques actuelles ailleurs dans le monde, les populations du reste du monde étant souvent en déclin et vieillissantes. Selon les tendances actuelles, d'ici environ 35 ans, 1 personne sur 4 dans le monde sera africaine, et cette statistique passera à 4 personnes sur 10 d'ici la fin du siècle.

Les naissances sont au cœur de l'augmentation de la population africaine, presque 2 milliards d'enfants devraient naître sur le continent entre 2016 et 2050

- Les taux de fécondité en Afrique demeurent bien au-dessus de la moyenne mondiale. En 2016, chaque femme africaine en âge de procréer (15 à 49 ans) avait en moyenne 4,5 enfants, comparé à la moyenne mondiale de 2,5. Le Niger continue d'enregistrer le taux de fécondité le plus élevé du monde, avec une moyenne nationale de 7,2 enfants par femme en âge de procréer. Bien que les taux de fécondité soient en chute, parfois rapide, dans certains pays du continent, ils continueront à être bien plus élevés que dans le reste du monde au cours des décennies à venir.
- Les taux de fécondité élevés sont un des moteurs de l'augmentation des naissances en Afrique. Cette augmentation est également due à l'accroissement du nombre de femmes en âge de procréer, et à l'amélioration des taux de survie de l'enfant. Le nombre de femmes en âge de procréer a rapidement augmenté ces dernières années, à cause des taux de fécondité élevés africains, passant de 54 millions de femmes en 1950 à 290 millions en 2016. Ce chiffre devrait plus que doubler et atteindre les 640 millions d'ici 2050.
- Environ 42 millions d'enfants sont nés en Afrique en 2016, soit 31 millions de plus qu'en 1950. Les répercussions cumulatives des taux de fécondité élevés et du nombre accru de femmes en âge de procréer vont résulter en un accroissement considérable des naissances ces prochaines décennies, malgré la chute des taux de fécondité. On estime que d'ici le milieu du siècle, 42 pour cent des naissances dans le monde seront africaines. Entre 2016 et 2050, 1,8 milliard de naissances devraient avoir lieu sur le continent.

Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine de la survie de l'enfant, mais les taux de mortalité de l'enfant demeurent élevés

- Les taux de survie de l'enfant en Afrique ont considérablement augmenté. Les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ont diminué de plus de moitié depuis 1990, avec des progrès notables depuis 2000. On constate cependant d'importantes variations selon les pays, certains pays ayant fait des avancées importantes, d'autres ayant moins progressé.
- Aujourd'hui encore en Afrique, un enfant sur 14 meurt avant l'âge de cinq ans. L'Afrique représente désormais plus de 50 pour cent des décès des moins de 5 ans annuels dans le monde, à cause des progrès beaucoup plus rapides des autres continents. Ce taux n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et, selon les tendances actuelles, devrait continuer de croître pour atteindre environ 60 pour cent d'ici le milieu du siècle.

Dans moins d'une décennie, les nouveau-nés africains auront une espérance de vie moyenne de 65 ans

- D'ici 2026, l'Afrique aura sa première génération de nouveau-nés dont l'espérance de vie atteindra l'âge de la retraite de 65 ans. Un réel exploit sachant qu'en 1950, l'espérance de vie à la naissance en Afrique était de moins de 40 ans, environ 30 ans de moins que dans les régions les plus développées du monde à l'époque.
- À l'heure actuelle, l'espérance de vie moyenne est de 62 ans en Afrique, quatre ans de plus que ce qui est cité dans le premier rapport Génération Afrique 2030 de 2014, mais toujours 10 ans de moins que la moyenne mondiale.
- Les répercussions de l'allongement de l'espérance de vie sont considérables. Étant donné que les Africains vivent plus longtemps, le continent va devoir mettre en place des mécanismes institutionnels pour mieux s'occuper de la proportion croissante de personnes âgées, alors que le nombre de jeunes enfants à charge continue de croître. Cette dynamique renforce l'impératif africain de bénéficier du dividende découlant de sa transition démographique..

Dans les 20 prochaines années, l'Afrique deviendra un continent urbain

- L'Afrique devient rapidement un continent urbain : à l'heure actuelle, 41 pour cent de la population africaine habite en ville, contre seulement 14 pour cent en 1950. D'ici la fin des années 2030, la majorité de la population africaine habitera en zone urbaine, et près de 60 pour cent de la population africaine vivra en ville d'ici 2050.

→ Les logements urbains africains seront très variés, allant de petites villes et localités à d'énormes mégapoles. Le développement des mégapoles du continent concurrencera celui de l'Asie, avec une augmentation de la population d'Al-Qahira (Le Caire, la plus grande ville africaine) de 19 millions en 2016 à 25 millions d'ici 2030. Lagos, actuellement la deuxième plus grande ville du continent, aura une population 1,8 fois plus importante d'ici 2030, passant de 13 millions d'habitants en 2016 à 24 millions en 2030.

→ En Afrique, l'urbanisation crée autant d'opportunités que de risques pour les enfants. L'urbanisation africaine se fait à un taux de revenu par habitant inférieur à ceux de la Chine et de l'Inde en leur temps, et sa population urbaine dispose d'un pouvoir d'achat bien inférieur. De plus en plus d'indices tendent à prouver que l'urbanisation africaine se fait de manière plus fragmentée. La fragmentation spatiale entraîne souvent un coût de la vie plus élevé pour les travailleurs et les foyers, ce qui a pour conséquence des coûts indirects et des contraintes diverses pour les entreprises. Une étude récente de 2017 indique que les villes africaines sont 20 pour cent plus fragmentées que celles des pays d'Asie et d'Amérique Latine.

Les conflits et les situations de fragilité perdurent dans près de la moitié des nations africaines

→ Les conflits et les situations de fragilité continuent à fragiliser les droits de l'homme et les progrès économiques et sociaux dans bon nombre de pays africains. Sur les 36 pays considérés comme affectés par la fragilité, les conflits et la violence par la Banque mondiale en 2017, 21 sont africains. Ces 21 pays abritent environ 24 pour cent de la population du continent.

→ Près de 3 enfants sur 10 habitent dans ces 21 pays, soit au total 153 millions d'enfants. Un tiers des décès des moins de cinq ans survient également dans ces pays.

→ L'Afrique représente 43% des enfants non scolarisés du primaire et du secondaire, dans les pays touchés par des conflits.

Des progrès notables ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté, mais près de la moitié des enfants du continent vit toujours dans la pauvreté extrême

→ Environ 40 pour cent de la population africaine survit avec moins d'1,90 dollar US par jour, une somme retenue comme seuil d'extrême pauvreté par la Banque mondiale.

→ La fécondité est la plus élevée parmi les communautés les plus pauvres d'Afrique. En République démocratique du Congo, par exemple, en 2014 les femmes du quintile de richesse le plus bas avaient en moyenne 7,6 enfants, 2,7 enfants de plus que celles du quintile le plus riche. Des tendances similaires sont également courantes dans d'autres pays africains.

Une attention toute particulière doit être accordée au Nigéria, à cause de l'augmentation prévue des naissances et de sa population d'enfants : d'ici 2050, 1 naissance sur 13 dans le monde aura lieu au Nigéria

→ Le Nigéria représente à l'heure actuelle 20 pour cent de toutes les naissances en Afrique, et 5 pour cent des naissances dans le monde. Le Nigéria va enregistrer 120 millions de naissances entre 2016 et 2030, ce qui représente plus de la totalité des naissances en Europe, soit 6 pour cent du total mondial de cette période. Selon les projections mondiales actuelles, en 2050, 1 naissance sur 10 aura lieu au Nigéria.

Certains pays africains plus petits aux taux de fécondité élevés auront également besoin d'un investissement et d'une attention toute particulière

→ Le Niger a le taux de fécondité le plus élevé au monde, avec 7,3 enfants par femme en âge de procréer (15 à 49 ans), suivi de la Somalie, avec 6,4 enfants par femme en âge de procréer. Même si l'on prend en compte la chute attendue des taux de fécondité, ces deux pays détiendront des taux parmi les plus élevés d'Afrique en 2050, avec 4,6 enfants par femme en âge de procréer au Niger, et 3,7 en Somalie.

→ Les taux de fécondités élevés du Niger auront pour conséquence la plus forte augmentation des naissances au monde. Le Niger abrite actuellement 1 million de naissances par an, et ce chiffre va plus que doubler pour atteindre les 2,4 millions de naissances d'ici 2050. Comme l'illustre le Chapitre 2 de ce rapport, les écarts dans les références internationales concernant les soins maternels, les soins au nouveau-né et les soins des enfants doivent être pris en compte, afin de traiter l'augmentation des naissances prévue, et pour empêcher le Niger et certains autres pays africains de se retrouver encore plus en dessous de ces seuils.

→ Les taux de fécondités élevés et de meilleurs taux de survie des enfants au Niger, et dans d'autres pays africains ayant des taux de fécondités élevés, auront pour conséquence une nette augmentation de leur population. La population du Niger va tripler, passant de 21

millions en 2016 à 68 millions d'ici le milieu du siècle, et passera à 190 millions de personnes d'ici 2100.

La croissance démographique continue va poser un défi pour les infrastructures médicales et éducatives d'Afrique

→ Aujourd'hui l'Afrique a besoin de 3 millions de professionnels de la santé de plus pour s'approcher du seuil des 4,45 docteurs, infirmières et sages-femmes pour 1 000 habitants, la norme de l'OMS. Seuls cinq des 54 pays africains parviennent actuellement à atteindre ce seuil. D'ici 2030, l'Afrique aura besoin d'environ 5,6 millions d'agents de santé de plus pour prétendre répondre aux normes de l'OMS. Mais si les tendances actuelles en matière d'agents de santé dûment formés persistent, le continent n'aura que 1,4 million d'agents de santé en plus en 2030, laissant un manque d'environ 4,2 millions.

→ Des tendances semblables sont attendues pour tout ce qui concerne les infrastructures sanitaires et sociales : le nombre de lits dans les hôpitaux, de travailleurs sociaux, d'agents de santé communautaires et d'enseignants. Le nombre d'enseignants du primaire, par exemple, devra plus que doubler d'ici à 2030, ne serait-ce que pour maintenir le taux de scolarisation actuel. Pour atteindre le ratio élèves/enseignant du pays le plus performant de chaque sous-région, l'Afrique aura besoin de 5,8 millions d'enseignants primaires de plus d'ici 2030.

Grâce à des investissements efficaces dans le capital humain et dans les politiques pour la création d'emplois, les opportunités pour que l'Afrique bénéficie d'un dividende démographique sont réelles. Le revenu par habitant africain pourrait alors quadrupler d'ici le milieu du siècle

→ Le modèle DemDiv, un outil de simulation conçu pour les décideurs politiques, a été utilisé pour simuler les bénéfices d'un éventuel dividende démographique africain. On constate alors que les sous-régions de l'Union africaine pourront voir leur revenu par habitant quadrupler si elles investissent dans le capital humain et dans les infrastructures économiques et sociales. Cela sortirait des millions de personnes de la pauvreté, et créerait les conditions adéquates pour une prospérité durable et une stabilité grandissante.

→ Des efforts considérables devront être déployés pour obtenir ce dividende. Des investissements majeurs dans l'accès aux soins de santé de qualité et dans l'éducation, la technologie, la transparence budgétaire et la gouvernance sont requis de toute urgence afin de construire la base du dividende démographique et pour s'adapter à la transition démographique du continent.



1. Services essentiels

Accroître les services essentiels africains et renforcer les systèmes de santé, de sécurité et de protection sociale, pour les amener aux standards internationaux, ou au-delà pour les pays s'en approchant déjà.



2. Développement des compétences

Transformer les systèmes d'éducation, de formation et d'enseignement professionnel africains à travers le renforcement de ces systèmes, la réforme des programmes et l'accès à la technologie, pour améliorer les résultats d'apprentissage et la connectivité, et pour faire correspondre les compétences des enfants et adolescents africains aux besoins des marchés actuels et futurs.



3. Protection

Protéger les enfants et les femmes africains de la violence, de l'exploitation et des abus, notamment les mariages d'enfants et les pratiques néfastes ; autonomiser les enfants et les femmes pour qu'ils puissent participer pleinement à la vie dans leur communauté, sur leur lieu de travail et dans l'espace politique, et améliorer l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive tenant compte des valeurs culturelles.



Augmenter les investissements dans l'enfance et la jeunesse



4. Investissements dans l'enfance

Maximiser l'utilisation des ressources disponibles (aux niveaux national et international) pour augmenter les investissements dans l'enfance et la jeunesse de l'Afrique, afin de mieux cibler les programmes les plus efficaces et les tranches de la population en ayant le plus besoin.

Les opportunités pour que l'Afrique bénéficie d'un dividende démographique au XXI^e siècle sont réelles. Les analyses nous montrent que le continent peut quadrupler son revenu par habitant d'ici 2050

Les investissements

dans l'enfance
et dans la jeunesse



sont primordiaux
pour que l'Afrique
ait la possibilité
de bénéficier
d'un dividende
démographique

- L'Afrique a un besoin urgent d'améliorer ses investissements dans l'enfance et dans les adolescents pour pouvoir avoir la possibilité de saisir la fenêtre d'opportunité démographique, et le temps presse. En 2030 la fenêtre d'opportunité démographique se fermera pour un certain nombre de pays africains, et d'ici 2050 seuls les pays en phase de pré-dividende ou de dividende précoce auront l'occasion de bénéficier d'un dividende démographique.
- La première étape vers l'obtention d'un dividende démographique consiste à ce que les pays établissent un système social solide, capables d'absorber les chocs et les stress et leur permettant de progresser vers un dividende démographique. L'Afrique doit rajouter quelque 5,6 millions de professionnels de la santé et 5,8 millions d'enseignants de plus d'ici 2030 afin d'atteindre les seuils internationaux en matière de santé et d'éducation, ce qui établira le fondement d'un dividende démographique d'ici la fin du siècle.
- Le dividende démographique dépend également fortement de l'orientation des politiques et des mesures pertinentes vers l'établissement d'un capital humain renforcé. Si les tendances antérieures se poursuivent en termes d'investissement éducatif et économique, les projections du modèle DemDiv montrent que le continent devrait parvenir à une croissance de son Produit intérieur brut (PIB) de 1,9 pour cent sur les 35 prochaines années. L'Afrique pourrait amener ce taux à 2,4 pour cent par an en renforçant les politiques éducatives, et en augmentant le taux de scolarisation et les années de scolarisation moyenne. De plus, si l'Afrique combine les investissements dans l'éducation avec des politiques économiques en relation avec la flexibilité du marché du travail et les technologies de l'information et de la communication, et une plus grande ouverture financière et commerciale, les revenus moyens par habitant pourraient augmenter de 5,2 pour cent pour la totalité de la région d'ici 2050, avec des variations de 4,5 à 5,8 pour cent à travers les sous-régions.



UNICEF

Division des données, de la recherche et des politiques

3 United Nations Plaza

New York, NY 10017, USA

ISBN: 978-92-806-4918-5

www.unicef.org

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Octobre 2017

Page de couverture: © UNICEF/UNI132146/Dyer

unicef  | pour chaque enfant